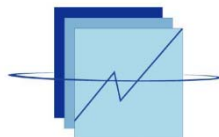


République du Sénégal
Un Peuple - Un But - Une Foi



ANSD
Agence Nationale de
la Statistique et de la Démographie

INDICE DES PRIX A LA PRODUCTION INDUSTRIELLE (IPPI)

Mai 2015

IPPI

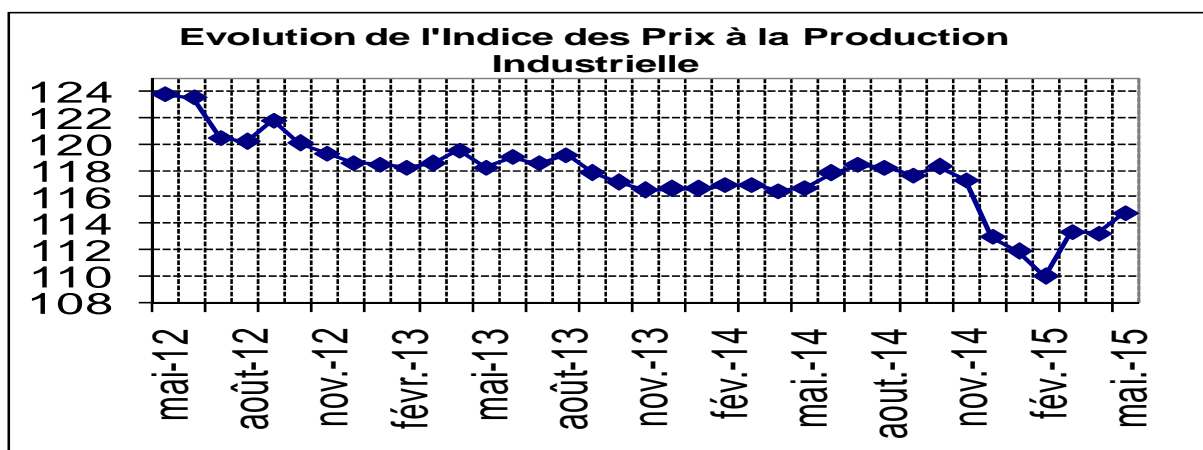


Avertissements

L'Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie (ANSD) met à votre disposition cette note mensuelle de l'Indice des Prix à la Production Industrielle (IPPI). Cet indice, base 100 en 2006, mesure l'évolution des prix à la production, départ usine, et hors marge de transport. Il couvre les industries extractives, alimentaires, chimiques, mécaniques, les industries textiles et du cuir, les industries du bois, du papier et du carton, de l'énergie, des matériaux de construction et les autres industries manufacturières. La nomenclature d'activités et de produits utilisée est celle des Etats membres d'AFRISTAT. Les indices sont de type Laspeyres, à pondération par les valeurs ajoutées de l'année de base. L'échantillon représente 69 entreprises couvrant 89,8% de la valeur ajoutée industrielle du pays. L'indice est publié au plus tard 45 jours après la fin du mois sous revue. Les prix présentés dans cette note se rapportent aux prix à la production. Le calcul des indices corrigés des variations saisonnières (cvs) n'est pas effectué.

ANALYSE D'ENSEMBLE : Une hausse des prix à la production industrielle

L'activité industrielle est marquée, en mai 2015, par une appréciation de 0,5% des prix à la production. Cette évolution résulte d'un relèvement des prix à la production des industries d'énergie (+3,1%), chimiques (+1,0%) et mécaniques (0,5%). En revanche, le recul des prix à la production des industries des matériaux de construction (-0,6%), extractives (-0,2%) et alimentaires (-0,2%), a amoindri la tendance haussière des prix observée sur la période sous revue. Au même moment, les industries du papier et du carton, des textiles et du cuir ainsi que les autres industries manufacturières ont vu leurs prix à la production industrielle se stabiliser en rythme mensuel. Par rapport à ceux de mai 2014, les prix à la production industrielle ont reculé de 2,4%. Les prix moyens des cinq premiers mois de 2015 ont chuté de 3,6% par rapport à ceux de la période correspondante de l'année précédente.

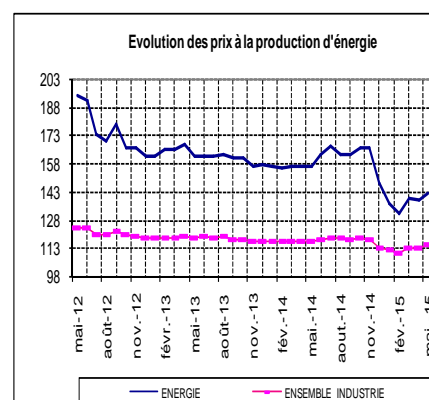


ANALYSE SECTORIELLE

Un relèvement des prix à la production des industries d'énergie

Comparés à ceux du mois précédent, les prix à la production des industries d'énergie sont ressortis à +3,1% en mai 2015. Cette variation découle d'un accroissement des prix à la production d'électricité (+4,8%), consécutif au renchérissement du fuel sur la période sous revue.

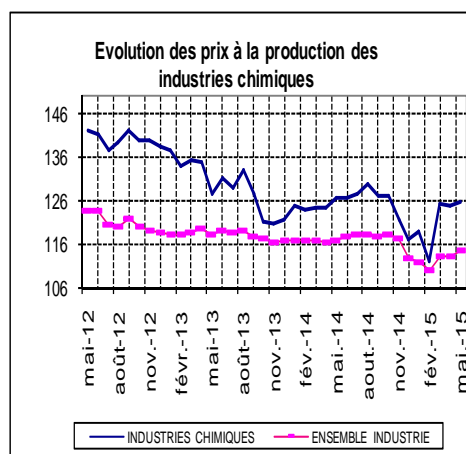
Par rapport à mai 2014, les prix à la production d'énergie ont fléchi de 8,8%. Les prix moyens des cinq premiers mois de 2015 se sont repliés de 11,9% par rapport à ceux de la période correspondante de l'année précédente.



Un accroissement des prix à la production des industries chimiques

Après une baisse observée au mois précédent, les prix à la production des industries chimiques ont affiché une hausse de 1,0% en variation mensuelle. Cette situation est principalement expliquée par l'accroissement de 4,1% des prix des produits pétroliers raffinés, en liaison avec l'évolution des cours mondiaux. Toutefois, le fléchissement de 12,5% des prix des autres produits chimiques de base a modéré la tendance haussière des prix de cette branche.

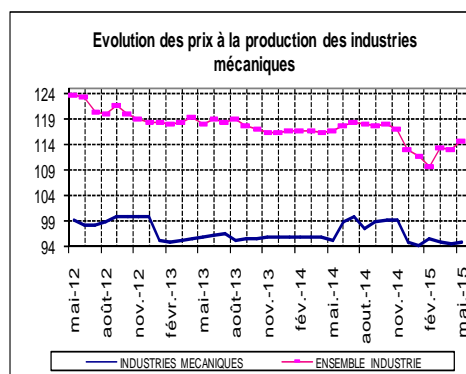
Par rapport à mai 2014, les prix à la production des industries chimiques se sont contractés de 0,5%. Les prix moyens des cinq premiers mois de 2015 ont diminué de 2,7% par rapport à ceux de la période correspondante de l'année précédente.



Une hausse des prix à la production des industries mécaniques

Les prix à la production des industries mécaniques ont crû de 0,5% en rythme mensuel. La progression des prix des autres ouvrages en métaux (+1,5%) explique principalement la dynamique des prix observée dans cette branche. Par ailleurs, une stabilité des prix des autres produits est notée sur la période sous revue.

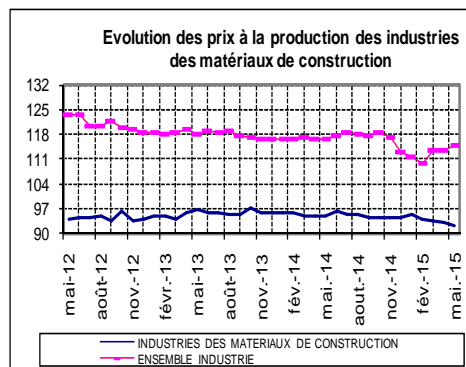
En variation annuelle, les prix à la production des industries mécaniques se sont infléchis de 0,3%. Les prix moyens des cinq premiers mois de 2015 ont reculé de 0,9% par rapport à ceux de la période correspondante de l'année précédente.



Un repli des prix à la production des industries des matériaux de construction

A la suite de la baisse enregistrée au mois précédent, les prix à la production des industries des matériaux de construction ont reculé de 0,6%, en mai 2015, liés essentiellement à une diminution de ceux du ciment.

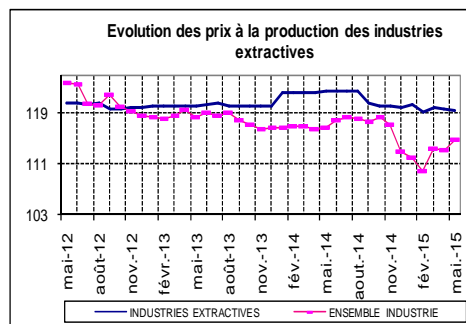
Par rapport à ceux de mai 2015, les prix à la production des industries des matériaux de construction ont régressé de 2,9%. Les prix moyens des cinq premiers mois de 2015 se sont réduits de 1,7% par rapport à ceux de la période correspondante de l'année précédente.



Une diminution des prix à la production des industries extractives

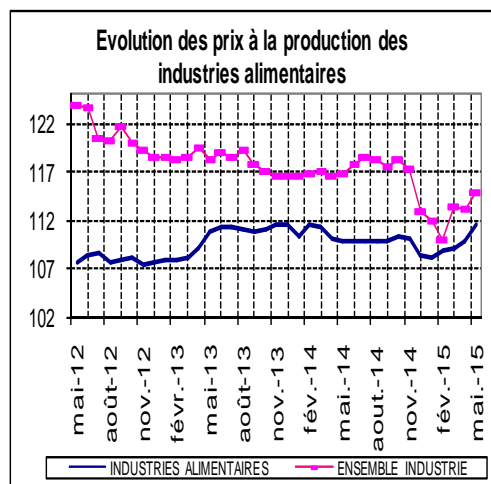
Les prix à la production des industries extractives se sont réduits de 0,2% en variation mensuelle. Le fléchissement de ceux de pierres, de sable et d'argiles (-0,7%) explique la baisse des prix à la production des industries extractives.

En glissement annuel, ils se sont repliés de 2,5%. Les prix moyens des cinq premiers mois de 2015 ont reculé de 2,1% par rapport à ceux de la période correspondante de l'année précédente.



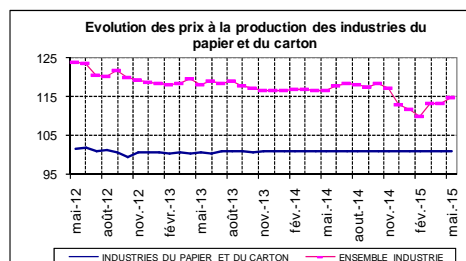
Un recul des prix à la production des industries alimentaires

Les prix à la production des industries alimentaires se sont dépréciés de 0,2% par rapport au mois précédent, sous l'effet principalement d'une baisse de ceux des produits alimentaires à base de céréales (-2,7%). En outre, le recul des prix des aliments pour animaux (-0,9%) et des poissons conservés, crustacés et mollusques (-0,6%) a contribué à la tendance baissière des prix de cette branche. Par rapport à mai 2014, les prix à la production des industries alimentaires ont fléchi de 0,4%. Les prix moyens des cinq premiers mois de 2015 se sont contractés de 1,4% par rapport à ceux de la période correspondante de l'année précédente.



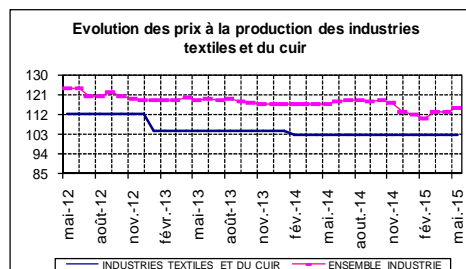
Une stabilité des prix à la production des industries du papier et du carton

En mai 2015, les prix à la production des industries du papier et du carton sont demeurés inchangés. Comparés à ceux de mai 2014, ils ont également stagné. Les prix moyens des cinq premiers mois de 2015 se sont stabilisés par rapport à ceux de la période correspondante de l'année précédente.



Une stagnation des prix à la production des industries textiles et du cuir

Comparés au mois précédent, les prix à la production des industries textiles et du cuir sont restés fixes. Par rapport à ceux de mai 2014, ils ont affiché une croissance nulle. Les prix moyens des cinq premiers mois de 2015 se sont minorés de 0,3% par rapport à ceux de la période correspondante de l'année précédente.



Une croissance nulle des prix à la production des autres industries manufacturières

Les prix à la production des autres industries manufacturières sont restés inchangés en rythme mensuel. Par rapport à ceux de mai 2015, ils se sont stabilisés. Les prix moyens des cinq premiers mois de 2015 n'ont pas varié par rapport à ceux de la période correspondante de l'année 2014.

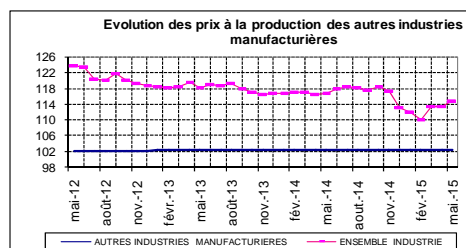


Tableau 1 : INDICE DES PRIX A LA PRODUCTION INDUSTRIELLE BASE 100 EN 2006

	Pond.	mai.-14	juin.-14	juillet.-14	août.-14	sept.-14	oct.-14	nov.-14	déc.-14	jan.-15	fév.-15	mars.-15	avril.-15	mai.-15	mai.-15/ avril.-15	5 mois 2015/ 5 mois 2014	mai.-15/ mai.-14
INDUSTRIES EXTRACTIVES	43	122,4	122,4	122,4	122,4	120,7	120,1	120,1	120,0	120,5	119,3	119,8	119,6	119,3	-0,2	-2,1	-2,5
Extraction de phosphate	16	108,7	108,7	108,7	108,7	108,7	107,2	107,2	107,2	107,2	107,2	107,2	107,2	107,2	0,0	-1,4	-1,4
Extraction de pierre, de sable et d'argiles	12	152,3	152,3	152,3	152,3	146,1	145,9	145,9	145,6	147,3	143,0	145,0	144,2	143,1	-0,7	-4,7	-6,0
Extraction ou production de sel et de natron	15	113,2	113,2	113,2	113,2	113,2	113,2	113,2	113,2	113,2	113,2	113,2	113,2	113,2	0,0	0,0	0,0
INDUSTRIES ALIMENTAIRES	408	109,9	109,8	109,8	109,8	109,8	110,4	110,1	108,4	108,3	108,9	109,1	109,8	109,5	-0,2	-1,4	-0,4
Transformation conservation de poissons, crustacés et mollusques	41	126,6	127,3	127,3	128,0	129,7	133,6	132,4	123,3	122,6	129,3	130,3	131,0	130,2	-0,6	3,7	2,9
Fabrication de corps gras alimentaires	48	114,5	114,5	114,5	114,5	114,5	114,5	114,5	114,5	114,5	114,5	114,5	114,5	114,5	0,0	0,0	0,0
Travail de grains, fabrication d'aliments pour animaux	71	105,6	104,4	104,4	104,2	103,5	104,6	104,0	98,8	98,8	99,2	100,3	103,6	102,6	-0,9	-9,6	-2,8
Fabrication de produits alimentaires à base de céréales n.c.a	3	110,8	110,8	109,6	109,6	101,9	109,0	109,0	109,0	107,8	108,4	110,2	110,8	107,8	-2,7	-3,4	-2,7
Confiserie, chocolaterie	12	107,2	107,2	107,2	107,2	107,2	107,2	107,2	107,2	107,2	107,2	107,2	107,2	107,2	0,0	0,0	0,0
Fabrication de sucre	111	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	0,0	0,0	0,0
Transformation et conservation de fruits et légumes	15	98,6	98,6	98,6	98,7	98,7	98,7	98,7	98,7	98,7	98,7	98,7	98,7	98,7	0,0	0,0	0,0
Fabrication de condiments et assaisonnements	35	96,4	96,4	96,4	96,4	96,4	96,4	96,4	96,4	96,5	96,5	96,5	96,5	96,5	0,0	0,1	0,1
Fabrication de produits laitiers et de glace	18	125,3	125,2	125,3	125,3	125,4	124,8	123,2	121,8	120,0	118,2	117,1	116,4	116,5	0,1	-4,7	-7,0
Fabrication de boissons	36	134,3	134,3	134,3	134,3	134,3	134,3	135,1	136,2	136,2	136,2	136,2	136,2	136,2	0,0	1,4	1,4
Fabrication de produits à base de tabac	18	114,1	114,1	114,1	114,1	114,1	114,1	114,1	114,1	114,1	114,1	114,1	114,1	114,1	0,0	0,0	0,0
INDUSTRIES TEXTILES ET DU CUIR	16	102,8	102,8	102,8	102,8	102,8	102,8	102,8	102,8	102,8	102,8	102,8	102,8	102,8	0,0	-0,3	0,0
Egrenage de coton	13	103,2	103,2	103,2	103,2	103,2	103,2	103,2	103,2	103,2	103,2	103,2	103,2	103,2	0,0	-0,4	0,0
INDUSTRIES DU PAPIER ET DU CARTON	17	101,0	101,0	101,0	101,0	101,0	101,0	101,0	101,0	101,0	101,0	101,0	101,0	101,0	0,0	0,0	0,0
INDUSTRIES CHIMIQUES	171	126,6	126,7	127,5	129,7	127,4	127,3	121,6	117,2	119,0	111,9	125,2	124,7	126,0	1,0	-2,7	-0,5
Raffinage pétrolier	47	184,3	184,8	186,0	184,9	176,1	170,8	163,6	148,3	130,4	125,6	139,9	138,9	144,5	4,1	-24,6	-21,6
Fabrication de produits chimiques de base		116,6	116,7	117,6	126,8	126,8	133,1	120,2	120,2	143,5	123,9	154,7	155,0	155,0	0,0	28,7	32,9
Fabrication de produits pharmaceutiques	19	91,8	91,8	91,8	92,0	91,2	91,2	91,2	91,3	91,3	91,3	90,2	91,1	90,4	-0,8	-1,8	-1,6
Fabrication de savons, détergents et produits d'entretien	24	98,3	98,3	98,3	98,3	98,3	98,3	98,3	98,3	98,3	98,3	98,3	98,3	98,3	0,0	0,0	0,0
Fabrication de peinture et vernis	10	102,0	102,0	102,0	102,0	102,0	102,0	102,0	102,0	102,0	102,0	102,0	102,0	102,0	0,0	0,0	0,0
Fabrication d'autres produits chimiques de base	2	75,3	82,8	77,6	76,3	85,9	77,2	79,0	81,5	83,8	79,7	86,6	78,0	68,3	-12,5	-0,2	-9,3
Fabrication de produits en matières plastiques	13	95,4	91,9	97,1	94,7	94,6	92,0	91,6	89,9	89,4	89,6	93,1	90,7	89,9	-0,9	-4,5	-5,8
INDUSTRIES DES MATERIAUX DE CONSTRUCTION	162	95,2	96,5	95,2	95,4	94,7	94,3	94,6	94,4	95,3	94,2	93,7	93,0	92,4	-0,6	-1,7	-2,9
INDUSTRIES MECANQUES	28	95,2	98,9	99,9	97,7	99,0	99,3	99,4	95,1	94,1	95,7	95,1	94,5	94,9	0,5	-0,9	-0,3
Produits de la sidérurgie	9	101,9	101,9	101,9	101,9	101,9	102,6	102,6	92,4	92,4	92,4	92,4	92,4	92,4	0,0	-9,3	-9,4
Fabrication d'autres ouvrages en métaux	8	96,3	108,3	111,9	104,1	108,8	108,9	109,4	105,9	102,4	107,9	105,8	103,6	105,2	1,5	6,8	9,3
Fabrication de machines et matériels électriques	8	98,2	99,4	99,4	99,4	99,4	99,4	99,4	99,4	99,4	99,4	99,4	99,4	99,4	0,0	1,2	1,2
Fabrication d'équipement et appareils de radio, tv et communication	2	45,1	45,1	45,1	45,1	45,1	45,1	45,1	45,1	45,1	45,1	45,1	45,1	45,1	0,0	0,0	0,0
AUTRES INDUSTRIES MANUFACTURIERES	13	102,2	102,2	102,2	102,2	102,2	102,2	102,2	102,2	102,2	102,2	102,2	102,2	102,2	0,0	0,0	0,0
ENERGIE	141	156,5	162,6	167,1	163,0	163,0	166,5	166,5	147,3	136,9	131,5	139,5	138,4	142,7	3,1	-11,9	-8,8
Production et distribution d'électricité	82	183,1	193,5	201,3	194,3	194,3	200,2	200,2	167,3	149,4	140,0	153,8	152,0	159,3	4,8	-17,5	-13,0
Captage, traitement et distribution d'eau	59	119,6	119,6	119,6	119,6	119,6	119,6	119,6	119,6	119,6	119,6	119,6	119,6	119,6	0,0	0,0	0,0
ENSEMBLE INDUSTRIE	1000	116,7	117,8	118,4	118,2	117,7	118,3	117,3	113,0	111,9	110,0	113,4	113,3	113,9	0,5	-3,6	-2,4

Champ couvert

En se référant à la classification traditionnelle des activités économiques en trois secteurs (primaire, secondaire, tertiaire), le calcul de l'Indice des Prix à la Production Industrielle (IPPI) se rapporte au seul secteur secondaire. Il ne prend en considération que l'activité productrice des entreprises industrielles et ne s'intéresse pas aux autres facettes de la vie des entreprises telles que la rentabilité, la situation financière, l'investissement, l'emploi, les échanges avec l'extérieur, etc.

Echantillon

Les entreprises qui composent l'échantillon ont été choisies à partir de la dernière liste complète du répertoire du Centre Unique de Collecte de l'Information (CUCI). Cette liste a été étendue à d'autres entreprises avec le concours de l'Observatoire de l'industrie. Les entreprises sont classées par secteur d'activité. Les variables comme la valeur ajoutée, le chiffre d'affaires (CA) et les effectifs ont été retenues comme critères pour mesurer les performances industrielles. L'échantillon d'entreprises enquêtées couvre l'ensemble des dix branches d'activités industrielles. Il a été choisi en tenant compte de la représentativité générale, de la représentativité sectorielle ainsi que de la représentativité selon la taille des entreprises. L'échantillon définitif retenu pour le suivi de la conjoncture dans l'industrie compte 69 entreprises couvrant 89,8% de la valeur ajoutée industrielle du pays.

Modalité de tirage de l'échantillon

Au niveau de chaque secteur, le tirage de l'échantillon est fait en deux étapes : la première est relative à la sélection des grandes entreprises de la strate. Un tri des entreprises par taille décroissante du chiffre d'affaires est effectué, ainsi que le calcul des proportions du CA des entreprises retenues dans la base de sondage et celui des proportions cumulées. Il est fixé un seuil de pourcentage cumulé de CA, une borne au-delà de laquelle toutes les entreprises sont retenues.

La deuxième étape consiste à la sélection des autres entreprises de la strate. Pour les entreprises dont le pourcentage du chiffre d'affaires est inférieur à la borne fixée, il est procédé à un échantillonnage par choix raisonné sur la base du chiffre d'affaires ou de critères de taille correspondant aux recommandations méthodologiques d'Eurostat.

Modalité de calcul des indices

Le calcul des Indices des Prix à la Production Industrielle (IPPI) s'effectue de manière hiérarchisée en partant des indices élémentaires correspondant aux produits industriels caractéristiques aux indices de sous-branche et à l'IPPI national. Les indices élémentaires représentent le rapport du prix au cours du mois courant à celui correspondant à la moyenne de l'année de base. Les indices de sous-branches sont des indices de Laspeyres pondérant les indices élémentaires précédents relatifs aux produits selon leur poids respectif (pour l'année de base) dans la valeur ajoutée totale. L'IPPI est un indice de Laspeyres pondérant les indices de sous-branches précédents relatifs aux différentes sous-branches industrielles selon leur poids respectif dans la valeur ajoutée industrielle totale.

Diffusion

Les indices sont présentés dans un tableau au niveau branche et sous-branche selon la nomenclature des activités et produits des Etats membres d'AFRISTAT. Ce tableau comporte les indices du mois, les indices des mois précédents de l'année en cours, les indices du même mois de l'année précédente, les variations entre le mois courant et le mois précédent, ainsi que celle du même mois de l'année précédente. Les indices sont disponibles au plus tard 45 jours après la fin du mois sous revue. Ils sont accessibles sur le site internet de l'Agence : www.ansd.sn. La diffusion de la publication mensuelle est faite largement en direction des utilisateurs (administrations nationales, médias nationaux et organismes internationaux etc.)

AGENCE NATIONALE DE LA STATISTIQUE ET DE LA DEMOGRAPHIE (ANSD)

Directeur Général : **Aboubacar Sédikh BEYE**

Directeur Général Adjoint : **Mamadou Falou MBENGUE**

Directeur des Statistiques Economiques et de la Comptabilité Nationale : **Mbaye FAYE**

Chef de la Division des Statistiques Conjoncturelles : **Maxime Bruno NAGNONHOU**

Chef du Bureau des Enquêtes de Conjoncture : **Mamadou WONE**

Equipe de rédaction : **Mamadou WONE, Muhamed NDIAYE & Babacar Wagane FAYE**

Collaborateurs: **Birama MBAYE, Ibrahima BA, Nafy KANOUTE, Espérance N. SARR & Awa SEYDI**

Distribution: **El hadji Malick GUEYE**